

1 INFO- NÉGO



Derrière les services, il y a vos vies

Négociation 2020

PLACE À LA NÉGOCIATION NATIONALE

Les conventions collectives de tous les salarié-es du secteur public au Québec arriveront à échéance le 31 mars 2020. Conséquemment, les organisations syndicales déposeront leurs demandes en vue de la prochaine négociation à la fin du mois d'octobre 2019. Cette négociation sera un moment névralgique pour adresser les problèmes liés tant aux conditions de travail et de pratique qu'aux conditions salariales. Il sera indispensable de mobiliser tous les membres professionnel-les, techniciennes et techniciens de la santé et des services sociaux pour apporter les changements nécessaires à un meilleur réseau.

La Fédération des professionnelles innove

Le 18 juin dernier, le comité de négociation sectoriel du secteur de la santé et des services sociaux de la FP-CSN a organisé deux séances de présentation des cahiers de consultation sur les demandes de négociation. Les membres pouvaient ainsi visionner la présentation en ligne et poser des questions en direct. **L'objectif de ces présentations est de transmettre aux membres l'ensemble des propositions sur lesquelles ceux-ci seront consultés lors des assemblées générales qui se tiendront à partir de la mi-septembre.**

Pour écouter la présentation ou consulter les cahiers de demandes, rendez-vous au : www.secteurpublic.quebec/fp-csn

Les propositions que nous retrouvons dans ces cahiers de consultation sont le fruit du travail du comité de négociation de la Fédération des professionnelles, accompagné des représentantes et des représentants des syndicats affiliés ainsi que d'un travail commun des quatre fédérations du secteur public de la CSN¹. **Une partie importante des propositions et des orientations sont le résultat**

¹ Fédération des employées et employés des services publics (FEESP)
Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ)
Fédération des professionnelles (FP)
Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS)

du sondage auquel plus de 700 membres de la FP ont répondu.

Ces cahiers regroupent des demandes de table centrale et de table sectorielle qui pourront être modifiées par les membres et qui devront être adoptées lors d'assemblées générales à la mi-septembre 2019.



Assemblées générales à venir

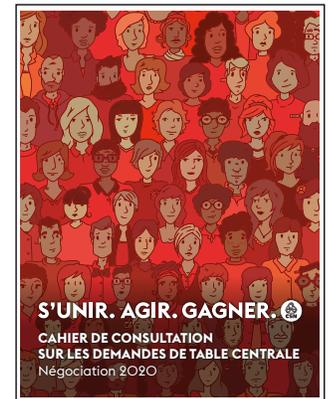
Les cahiers de demandes sont actuellement à l'étape de proposition. C'est-à-dire que les demandes qui s'y trouvent sont des recommandations qui doivent être adoptées par les membres de la CSN en assemblée générale. **Pour modifier ou ajouter de nouvelles propositions vous devez remplir le formulaire qui se trouve à la fin du cahier de demandes sectorielles et l'envoyer à votre syndicat avant le 7 septembre 2019. Il est à noter que les cahiers ne seront pas présentés lors des assemblées pour maximiser le temps de débat.** Au terme de cet exercice démocratique, nous déposerons au gouvernement et au Comité patronal de négociation (CPNSSS) des demandes qui reflètent réellement les exigences d'amélioration des travailleuses et des travailleurs du secteur public. **Il est essentiel de maximiser la participation de tous les membres lors de ces assemblées générales pour être en mesure de recueillir la volonté du plus grand nombre.**

Les assemblées générales se tiendront sur plusieurs séances. Utilisez le lien pour connaître vos dates : secteurpublic.quebec/fp-csn

Deux tables de négociation nationale

La négociation nationale se fait à deux tables distinctes. Ces deux tables de négociation auront une importance égale alors qu'il est nécessaire, plus que jamais, de s'attarder autant aux conditions de travail et de pratique qu'aux conditions salariales. Cette négociation devra notamment servir à contrer les problèmes relatifs à la surcharge de travail qui s'imposent depuis les mesures d'austérité des libéraux. De plus, les salaires de tout le personnel des réseaux ayant peu progressé, le secteur public n'est plus attractif pour les personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi. Des augmentations supérieures à l'inflation suivies de l'introduction d'un mécanisme d'indexation annuelle permettraient d'améliorer cette situation.

Les cahiers de consultation



1. Table centrale

Pour les revendications sur des matières communes à l'ensemble du secteur public (santé et services sociaux, éducation et organismes gouvernementaux), soit le salaire, le régime de retraite, les assurances collectives, les droits parentaux et les disparités régionales - bref, tout ce qui se trouve dans le cahier rouge - les discussions se font à une table dite centrale face au Conseil du trésor. D'ailleurs, la FP y représente aussi des syndicats dans des organismes gouvernementaux (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et Régie des installations olympiques). Cette table regroupe les 150 000 membres du secteur public de la CSN, la centrale la plus représentative au Québec. Ces membres, provenant de quatre fédérations différentes (FEESP, FNEEQ, FP et FSSS), sont représentés par des délégués regroupés au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) de la CSN, sous le thème «S'unir. Agir. Gagner.».

2. Table sectorielle

Quant aux demandes plus particulières aux professionnel·les, techniciennes et techniciens de la santé et des services sociaux membres de la Fédération des professionnel·les (CSN), une table sectorielle est mise sur pied et les pourparlers se font avec le Comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux. Nous y aborderons les propositions qui seront adoptées et qui touchent plus directement aux conditions de pratiques particulières aux professions de la catégorie 4, soit le cahier bleu. Entre les assemblées générales des syndicats locaux, les membres sont représentés par une délégation au Bureau fédéral du secteur de la santé et des services sociaux (BFSSSS) de la Fédération des professionnel·les. Le thème pour la table de négociation sectorielle est : «Derrière les services, il y a vos vies». Les demandes seront regroupées sous cinq sous-thèmes que vous pouvez retrouver dans le cahier de consultation.



Dépôt des demandes syndicales

L'ensemble des syndicats CSN doivent terminer leur consultation en assemblée générale avant la fin du mois de septembre. Par la suite, une mise en commun de toutes les nouvelles propositions et modifications sera faite, tant pour la table sectorielle que pour la table centrale. Ce processus d'harmonisation a pour objectif de rédiger des revendications de négociation cohérentes qui font consensus entre, d'une part, les syndicats de la FP-CSN et, d'autre part, les quatre fédérations du secteur public de la CSN. Ces revendications seront déposées le 30 octobre prochain au Conseil du trésor et au CPNSSS. Des actions de mobilisation seront organisées en marge du dépôt des demandes syndicales. D'ici là, la participation aux assemblées générales est une priorité.